

**PROCÈS-VERBAL de l'assemblée régulière
du Conseil de section du Barreau d'Abitibi-Témiscamingue
tenue le 30 septembre 2020 à distance (TEAMS)**

Étaient présents :

La bâtonnière	Me Sandra Ethier
La première conseillère	Me Nathalie Samson
La secrétaire	Me Véronic Picard
Les conseillers	Me Cathy Coulombe Me Joannie Jacob Me Cassandra Neptune Me Pascal Jolicoeur
Le conseiller jeune Barreau	Me Marc-Olivier Langlois

Était absente:

La trésorière	Me Claude Cossette
---------------	--------------------

1. Ouverture de l'assemblée

Me Sandra Ethier déclare l'assemblée ouverte à 17:35, le quorum étant constaté. Me Ethier souligne qu'elle est heureuse de prendre le relais au bâtonnat.

2. Adoption de l'ordre du jour

***Résolution 20200930-01
Re : adoption de l'ordre du jour***

Sur proposition de Me Cassandra Neptune, appuyé par Me Joannie Jacob, il est résolu que l'ordre du jour suivant soit accepté :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 10 septembre 2020
4. Suivi au procès-verbal

5. Finances – Me Cossette
<ul style="list-style-type: none"> • Trésorerie et archives • Cotisation des membres
6. Comités permanents du Barreau de l’A-T : suivi
<ul style="list-style-type: none"> • Détermination des responsables des comités
6.1. Comité Formation
6.2. Exercice illégal
6.3. Communications-Journal
6.4. Informatique – site web
<ul style="list-style-type: none"> • Changement d’appellation
6.5. Justice dans le Nord
6.6. Comité du jeune Barreau
6.7. Comité de liaison – Me Ethier
6.7.1. Cour du Québec
6.7.2. Cour supérieure
6.8. Mérite et prix reconnaissance – Me Ethier
<ul style="list-style-type: none"> • Suivi du comité
7. Comités ponctuels du Barreau de l’A-T : suivi
7.1. Congrès AT 2021
8. Comités hors Barreau : suivi
8.1. Pratique privée – Me Ethier
9. Association des avocats et avocates de province – Me Ethier
10. APAAQ
11. Règlements généraux
12. Activités de la bâtonnière (tableau) – Me Ethier
13. Correspondances (tableau) - Me Ethier
14. Varia
14.1. Le mandat de la bâtonnière
14.2. Les attentes de la bâtonnière envers les membres du conseil (suivi en cas d’absence)
14.3. Calendrier des activités
14.4. Centralisation des urgences
14.5. Détermination des dates des prochaines rencontres
14.6. Prise de temps des officiers
14.7. Suivi du conseil de section du 24 septembre 2020
14.8. Coordonnées des membres
14.9. Assermentations
14.10. Facture Mac
14.11. Serrure Val-d’Or
15. Prochaine réunion :
16. Levée de l’assemblée

Adoptée à l’unanimité.

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 10 septembre 2020

Résolution 20200930-02

Re : adoption du procès-verbal du 10 septembre 2020

Sur proposition de Me Pascal Jolicoeur, appuyé par Me Cathy Coulombe, il est résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée du 10 septembre 2020.

Adoptée à l'unanimité.

4. Suivi au procès-verbal

Réunion du 21 août 2019

14.2. Liste des avocats

Me Coulombe est toujours en attente d'un retour de madame Sylvie Roy malgré une relance hier. Elle va tenter de contacter une autre personne pour obtenir des réponses à ses interrogations.

Réunion du 18 mars 2020

14.1. Retour sur le conseil de section du Barreau à Montréal du 27 et 28 février 2020

Les documents que la bâtonnière reçoit lors des conseils élargis peuvent être transmis aux membres du conseil de section à l'exception des documents qu'on leur demande spécifiquement de ne pas transmettre. La documentation ne peut toutefois pas être partagée à l'ensemble des membres de notre section sans une autorisation préalable. Me Ethier va clarifier la situation avec madame Champagne.

Réunion du 10 juin 2020

15.1. Serrure vestiaire des avocats

Le serrurier s'est déplacé à 2-3 reprises pour réparer la serrure au palais de Val-d'Or. Me Jolicoeur a demandé une soumission en vue du changement de celle-ci. Des échanges de courriels ont eu lieu entre les membres avant la rencontre d'aujourd'hui à ce sujet. Nous convenons de changer la serrure. Elle pourrait être installée la semaine prochaine. Me Jolicoeur fera parvenir la facture à Me Picard.

5. Finances

Me Cossette étant absente, ce point est remis à la prochaine rencontre.

6. Comités permanents du Barreau de l'Abitibi-Témiscamingue : suivi

- Détermination des responsables des comités

Résolution 20200930-03

Re : Désignation des responsables de suivi des comités – liaison avec le conseil de section

ATTENDU QUE le Barreau d'Abitibi-Témiscamingue a créé plusieurs comités et participe, par ses représentants, à des comités externes;

ATTENDU QU'il y a lieu qu'un suivi soit fait au conseil de section et qu'à cette fin, un membre du conseil soit désigné pour faire le lien entre ces comités et le conseil de section;

Sur proposition de Me Sandra Ethier, appuyé par Me Véronic Picard, il est résolu :

DE désigner les personnes suivantes pour faire le lien entre le conseil de section et chacun des responsables de comités :

1. Comité formation : Me Joannie Jacob
2. Comité exercice illégal : Me Cathy Coulombe
3. Comité communication Journal : Me Pascal Jolicoeur
4. Comité site Web : Me Marc-Olivier Langlois
5. Comité justice dans le Nord : Me Cassandra Neptune et Me Nathalie Samson
6. Comité Jeune Barreau : Me Marc-Olivier Langlois
7. Comité liaison : Me Sandra Ethier et Me Nathalie Samson
8. Comité Mérite : Me Sandra Ethier
9. Comité pratique privée : Me Pascal Jolicoeur

10. Comité AAP : Me Cathy Coulombe

11. Comité APAAQ : Me Pascal Jolicoeur

Adoptée à l'unanimité.

6.1. Comité Formation

Il est discuté qu'une formation doit être organisée, et ce même si elle doit être virtuelle. Il est demandé si nous avons de l'argent pour une plate-forme. Il y a lieu de d'abord voir ce qui est possible : TEAMS, ZOOM... Est-ce qu'il serait possible de faire une formation en présentiel en respectant les mesures sanitaires? Ce sont des éléments à vérifier par le comité formation. Un montant de 1000\$ est disponible pour la formation.

6.2. Exercice illégal

Aucun suivi n'a été fait en vue de la rencontre. Me Cathy Coulombe s'engage à nous faire parvenir un suivi écrit.

Me Coulombe préparera une lettre en vue d'obtenir les autorisations nécessaires pour l'installation des affiches dans les palais de justice. Notre objectif est que les affiches soient apposées dans les divers palais d'ici la période des fêtes.

6.3. Communications-Journal

Rien à signaler. La prochaine parution aura lieu en décembre.

6.4. Informatique – page Facebook

Résolution 20200930-04 ***Re : Changement d'appellation du comité***

ATTENDU QUE le Barreau d'Abitibi-Témiscamingue a créé plusieurs comités, dont le Comité Informatique – page web;

ATTENDU QUE le Barreau d'Abitibi-Témiscamingue a dû remplacer son site internet par une page Facebook en raison de son caractère désuet;

Sur proposition de Me Marc-Olivier Langlois, appuyé par Me Joannie Jacob, il est résolu de :

Modifier l'appellation du comité Informatique – page Web pour comité informatique – page Facebook.

Adoptée à l'unanimité.

Me Langlois devait rencontrer Me Pierre-Olivier Savard, responsable du comité, la semaine dernière, mais la rencontre n'a pas pu avoir lieu.

Me Sandra Ethier fera parvenir le mot de la bâtonnière à Me Langlois pour qu'il soit publié sur la page Facebook. Me Langlois devra également s'assurer que les noms des membres du conseil de section 2020-2021 sont à jour sur la page.

Il nous est proposé d'adapter les photos de la page Facebook, dont le logo du Barreau d'Abitibi-Témiscamingue, au coût de 82,75\$. Nous convenons qu'il s'agit d'une dépense nécessaire puisque les photos du logo ne sont pas conformes à la vraie appellation du Barreau de notre section. Il nous était aussi proposé de faire une bannière avec les photos des membres du conseil pour un coût de 120\$. Nous ne jugeons pas cette dépense utile puisque Me Langlois mettra la photo de chacun des membres sur la page Facebook.

Résolution 20200930-05

Re : dépense pour l'adaptation des photos

Sur proposition de Me Pascal Jolicoeur, appuyé par Me Nathalie Samson, il est résolu de déboursier un montant de 82,75\$ pour que soient adaptées les photos de la page Facebook du Barreau d'Abitibi-Témiscamingue.

Adoptée à l'unanimité.

6.5. Justice dans le Nord

Une rencontre du comité a eu lieu le 18 septembre 2020. Les sujets suivants ont été abordés :

1. Présence des avocats en salle

Il a été soulevé par Me Egervari que le juge Ladouceur avait annoncé qu'il ferait des démarches auprès de la juge Chabot pour que les avocats soient présents en salle de cour avec leur client. Toutefois, il semble que la juge Chabot n'a pas retenu cette proposition.

2. Signification des procédures dans le Nord

Me Neptune indique avoir fait plusieurs démarches dans ce dossier. Elle a approché le capitaine Morin afin de connaître les raisons au soutien de leur refus de procéder à la signification des procédures comme c'était le cas auparavant.

Le capitaine Jean-François Morin a indiqué à Me Neptune que la signification des documents représentait une tâche colossale puisqu'il recevait une centaine de demandes par semaine alors qu'il a de la difficulté à embaucher des policiers. Les gens tenaient pour acquis qu'il appartenait aux policiers du KRPF de signifier les documents alors qu'ils le faisaient pour rendre service.

Me Neptune a également approché une dame au KRG de Kuujuaq. Cette dernière a demandé à Me Neptune de lui faire parvenir un courriel exposant sa demande et elle s'est engagée à le transmettre à son directeur. Me Neptune a reçu un courriel mentionnant que le KRG ne voulait pas assumer cette charge en raison du coût que cela représente et du fait qu'il n'est pas présent dans l'ensemble des villages.

Une intervenante a recommandé Me Neptune à la personne responsable des agents de sécurité dans les hôpitaux du Nord. Me Neptune ne l'a toutefois pas contacté encore. Elle croit que ça serait une option intéressante puisque les agents de sécurité ont une certaine autorité en raison de leur uniforme.

Me Neptune a contacté un huissier de Val-d'Or et il serait intéressé à prendre cela en charge et à faire le lien avec la compagnie de sécurité. La tarification passerait par le bureau du huissier. Nous savons qu'il y a des agents de sécurité dans tous les villages, mais nous ignorons s'il s'agit de la même compagnie partout. Me Neptune contactera donc le propriétaire de l'agence de sécurité et le mettra en lien avec le huissier de Val-d'Or.

Me Appolon a soulevé que la Régie régionale ne voulait pas payer pour la signification des procédures. Ils vont probablement s'occuper eux-mêmes de la signification. Nous sommes d'avis que l'important pour le conseil de section, c'est de rendre le service disponible. Par la suite, il reviendra aux gens de déterminer s'ils souhaitent l'utiliser ou non.

3. Promesse de comparaître

Me Plamondon a soulevé le fait que plusieurs clients se sont présentés au palais de justice alors que leur promesse de comparaître n'avait pas été confirmée. Me Lamontagne s'est engagée à indiquer aux procureurs du bureau d'Amos qu'il appartient aux policiers d'annuler les promesses afin qu'ils sensibilisent ces derniers.

4. Problématique avec les personnes incarcérées

Une problématique s'est soulevée en lien avec le fait de savoir qui est responsable de la personne détenue une fois qu'elle a été sentenciée. Une rencontre a eu lieu à ce sujet dans la semaine du 22 septembre entre le MSP, le KRPF et le MJQ.

5. Gestion des personnes présentes au palais de justice

Un nombre limité de personnes peuvent être présentes au palais de justice en raison de Covid. Ainsi, il est impossible pour les constables spéciaux de gérer qui doit ou ne doit pas être présent au palais. Par exemple, dans les journées réservées à la protection de la jeunesse, des personnes accusées viennent au palais rencontrer leur avocat.

Il est proposé par le comité de voir si le greffe ne pourrait pas être mis à contribution ou s'il ne pourrait pas y avoir des moments déterminés. Aussi, ne serait-il pas possible de fournir un téléphone ou un ordinateur au courtworker pour que les rencontres se tiennent à distance.

6. Règles de composition du comité justice dans le Nord

Me Neptune se questionne sur les règles en lien avec la composition du comité justice dans le Nord. Qui détermine les membres? Est-ce que les membres doivent nécessairement faire partie du Barreau d'Abitibi-Témiscamingue? Est-ce qu'il doit y avoir une certaine représentativité en termes de domaine de droit et de secteur? Est-ce que les membres devraient être proposés au conseil de section par Me Neptune et ensuite déterminés par lui par résolution?

Me Picard retrouvera tout ce qui concerne la composition de ce comité et les fera parvenir aux membres pour discussion à la prochaine rencontre.

6.6. Comité du jeune Barreau

Une rencontre du Jeune Barreau s'est tenue la semaine dernière. Compte tenu de la situation Covid actuellement, aucune activité ne sera organisée.

Des démarches ont été entreprises pour participer à la Grande guignolée des médias qui aura lieu le 3 décembre prochain. Des discussions ont également lieu actuellement à savoir de quelle façon le Jeune Barreau pourra contribuer dans l'éventualité où l'activité n'a pas lieu.

Le comité souhaite mettre l'accent sur la formation.

6.7. Comité de liaison

6.7.1. Cour du Québec

Me Ethier et Me Samson vont travailler à la préparation de la rencontre qui devait avoir lieu en septembre.

6.7.2. Cour supérieure

Nous avons été informés par le Barreau du Québec que nous devrions mettre sur notre page Facebook les directives de la cour. Nous allons donc devoir mettre les liens sur la page Facebook.

6.8. Mérite et prix reconnaissance

Le comité refonte, présidé par Me Jacob, va se pencher sur l'amélioration des règles de ces distinctions et faire des recommandations au conseil de section.

7. Comités ponctuels du Barreau d'Abitibi-Témiscamingue

7.1. Congrès AT 2021

Compte tenu de l'incertitude en lien avec Covid, on se voit refuser toute réservation.

Le statu quo est proposé par Me Pascal Jolicoeur vu la situation actuelle. Les membres sont d'accord. Ce sujet est reporté à janvier 2021.

Me Langlois est néanmoins désigné immédiatement responsable de ce comité.

8. Comités hors Barreau : suivi

8.1. Pratique privée

Rien à signaler.

9. Association des avocats et avocates de province

Me Nathalie Samson et Me Ethier ont participé au conseil élargi du Barreau. On considère que l'AAP a encore sa raison d'être. Des sujets sont actuellement étudiés dont le fait de savoir s'il est possible d'imposer une cotisation

corporative c'est-à-dire que les Barreaux paieraient la cotisation de leurs membres.

Il est ressorti de la rencontre que les régions avaient besoin d'une voix et que l'ont devait être solidaire entre régions.

Me Samson a participé à l'AGA.

10. APAAQ

Aucun suivi n'a été effectué auprès de Me Grygiel donc rien n'a signalé.

11. Règlements généraux

Me Ethier souhaite que le conseil de section se penche sur les règlements généraux afin de voir à leur refonte, au besoin.

Ainsi, à chaque rencontre d'ici l'AGA 2021, nous nous attarderons aux articles des règlements. Avant chaque rencontre, Me Picard enverra aux membres les articles sous étude pour discussion lors de la rencontre du conseil.

12. Activités de la bâtonnière

Me Ethier fera parvenir le tableau des activités à Me Picard.

13. Correspondances

Me Ethier fera parvenir le tableau des correspondances à Me Picard.

14. Varia

14.1. Le mandat de la bâtonnière

Me Ethier indique qu'elle aimerait que le conseil de section cible des objectifs concrets, qu'on se fixe un plan de match afin d'apporter une réelle contribution. Elle demande aux membres d'y réfléchir puisque nous en discuterons à la prochaine rencontre.

14.2. Les attentes de la bâtonnière envers les membres du conseil (suivi en cas d'absence)

Me Ethier rappelle l'importance d'être présent lors des rencontres du conseil de section et de s'impliquer. Lorsque le membre doit s'absenter, il doit obligatoirement envoyer un courriel de suivi à Me Picard.

14.3. Calendrier des activités

Me Picard devra retourner le calendrier des activités modifiées à tous.

14.4. Centralisation des urgences

Me Jolicoeur réitère son engagement d'envoyer le rôle de la centralisation des urgences aux membres pour les 5 prochaines années.

14.5. Détermination des dates des prochaines rencontres

Les rencontres du conseil de section 2020-2021 auront lieu aux dates suivantes :

- ✓ 11 novembre 2020, 17 :30 par TEAMS
- ✓ 16 décembre 2020, 17 :30 par TEAMS
- ✓ 27 janvier 2021, 17 :30 par TEAMS
- ✓ 10 mars 2021, 17 :30 par TEAMS
- ✓ 21 avril 2021, 17 :30 à Amos
- ✓ 22 avril 2021 (AGA) à Amos

14.6. Prise de temps des officiers

Tous les officiers doivent compiler les heures consacrées à leur tâche pour être en mesure de les fournir lors de l'AGA le 22 avril prochain.

14.7. Suivi du conseil de section du 24 septembre 2020

Me Ethier et Me Samson ont participé à la rencontre à distance.

Un comité provincial sera mis sur pied relativement au tarif d'aide juridique. La composition de ce comité n'est pas encore connue.

Toutefois, le bâtonnier nous a laissé entendre qu'il ne s'agissait pas d'un comité du barreau du Québec, mais bien d'un comité provincial dans le but de faire des

recommandations pour l'amélioration des tarifs d'aide juridique. En conséquence si nous avons des questions en tant que bâtonnier nous pouvons les adresser directement aux membres du comité lorsque celui-ci sera connu .

Les membres de ce comité seront rémunérés puisque ce comité sera très prenant en termes de temps. Le Barreau du Québec souhaite que nous proposons des candidatures d'avocats de la pratique privée. Si nous avons des idées, il faut les transmettre à Me Ethier.

Me Grondin a indiqué que chaque district gère à sa façon ses pratiques suite à Covid et qu'il est difficile pour le Barreau du Québec d'intervenir.

Une fois que l'affiche sur l'exercice illégal sera complétée, elle sera transmise à l'ensemble des Barreaux de section.

14.8. Coordonnées des membres

Il est de la responsabilité de chacun de transmettre ses coordonnées à Me Picard.

14.9. Assermentations

Me Ethier demande la collaboration des membres puisqu'il y aura plusieurs assermentations le 18 décembre prochain et elle ne peut malheureusement pas être partout en même temps.

Ainsi, il est convenu que Me Ethier se chargera des 3 assermentations à Rouyn-Noranda et Me Samson s'occupera des assermentations de Val-d'Or et Amos.

14.10. Facture Mac

Ce sujet est reporté à la prochaine rencontre compte tenu de l'absence de Me Cossette.

14.11. Serrure Val-d'Or

Ce sujet a été abordé au point 4.

15. Prochaine réunion :

La prochaine réunion régulière du conseil de section se tiendra le 11 novembre 2020 à 17h30 par l'application TEAMS.

16. Levée de l'assemblée

Sur proposition de Me Cassandra Neptune, appuyée par Me Joannie Jacob, l'assemblée est levée. Il est 20 :25.

Me Sandra Ethier
Bâtonnière

Me Véronic Picard
Secrétaire

Tel que lu et adopté à l'assemblée du 11 novembre 2020.